

veut pas d'un parti catholique. Les prélats dont les opinions conservatrices sont connues se rencontrent sur ce point avec ceux qui ont affiché des opinions démocratiques.

« Jamais, dit Mgr Delamaire, l'épiscopat n'a encouragé les catholiques à former comme tels un parti catholique, et l'on peut donc affirmer que l'épiscopat est opposé à un pareil dessein. »

« S'il s'agit, dit Mgr Dubillard, de grouper les catholiques pour la défense de leur foi et de leurs intérêts religieux, oui cela est utile et nécessaire aujourd'hui, mais ce groupement ne peut et ne doit en aucune façon s'appeler un parti, encore moins un parti catholique ; nous sommes tous pour l'union de tous, et qui dit parti, dit nécessairement division. »

Des jugements analogues se retrouvent sous les plumes de Mgr Germain, de Mgr Guilibert, de Mgr Douais, de Mgr du Vauroux et de bien d'autres.

La chimérique et dangereuse conception du parti catholique n'est plus à redouter. Elle était déjà repoussée par une bonne partie de l'opinion catholique, les évêques la repoussent à leur tour.

Après deux années de séparation, les premiers efforts tentés, les premiers résultats obtenus semblent donc annoncer que la réorganisation de l'Eglise de France est en bonne voie, mais que, contrairement aux prévisions de quelques optimistes, ce n'est que par un lent et persévérant labeur qu'elle se dégagera des ruines accumulées autour d'elle et surmontera les obstacles déjà élevés sur sa nouvelle route.

(Sem. rel. de Limoges.)

Ce que peut la femme chrétienne

La femme chrétienne et pieuse devient nécessairement zélée, et elle trouve dans l'apostolat un excellent moyen de sanctification et de progrès spirituel. Elle se fait du bien à elle-même en faisant du bien aux autres. Il y a des âmes brisées par la douleur ; elles se noient dans leurs larmes ; elles traînent sous leurs vêtements de deuil une existence désolée et décou-